

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1548 - 13 mars 1998 - prix : 9 F

**Ne tolérons plus les licenciements,
le chômage et la misère.**



élections régionales

**Faites entendre
la colère des travailleurs
et des chômeurs**

Votez

Lutte Ouvrière



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Loi contre l'exclusion : Aubry exclut... de s'en prendre aux profits des patrons
- 6/7 - L'affaire Dumas, du pétrole... et des pompes haut de gamme
 - Légalité capitaliste et corruption
 - La Cour de Justice ou comment enterrer les affaires
- 14 - La journée de la femme : rituel ou journée de lutte?
 - 30 ans après la loi sur la contraception, les droits des femmes sont mal en point
 - Santé : le progrès à reculons

Politiciens

- 5 - Le « moratoire » de Robert Hue : Aubry est pour le droit des patrons à licencier
 - La petite aumône de Jospin
 - Ambroise Roux et le Front National

Tribune

- 6 - Les fruits mûrs de la colère

Dans le monde

- 8 - Nouvelle Calédonie : dix ans après, la situation coloniale toujours présente
- 9 - Les gouvernements français et l'Afrique
 - Un ministre disparaît, mais pas les méthodes de domination
- 10 - Chili : les honneurs pour l'ex-dictateur
 - États-Unis : conditions de détention aggravées pour Mumia Abu-Jamal
- 11 - Algérie : grèves contre l'austérité
 - Grande-Bretagne : un mini salaire minimum
- 16 - Kosovo : face à la crise, l'impuissance des puissances impérialistes

Dans les entreprises

- 12 - Fusion Stena Linc-P&O EF : les fruits juteux du trafic transmanche
- 13 - Rhône-Poulenc Vitry (Val-de-Marne) : au centre de production, les débrayages continuent
 - Renault-Douai (Nord) : 800 travailleurs... à 3300 F par mois!
 - MCTS - Mantes-la-Jolie (Yvelines) : en grève pour les salaires

Lire

- 15 - La Belle Rochelaise de Jean-Guy Soumy

LE PROGRAMME « SOCIAL » DE BALLADUR

Dans une tribune libre parue dans Le Monde daté du 6 mars, Balladur a exposé son programme politique pour la période à venir. A défaut de nouveauté, cela vaut d'être lu parce que, une fois n'est pas coutume, son auteur y exprime sans fard ni détour ce qu'il pense réellement.

Partant de l'« euphorie » suscitée par la reprise de la hausse des cours boursiers dans les pays occidentaux après la brève crise causée par la tempête financière en Asie du Sud-Est, Balladur tire la sonnette d'alarme contre la tentation de « réhabiliter les dépenses publiques » à la faveur de la reprise de la croissance que tous les experts pronostiquent. D'après lui, cela ne pourrait que « casser la croissance et accélérer une nouvelle fois la montée du chômage ».

Au contraire, dit Balladur, « il faut consacrer les fruits de la croissance à remédier aux défauts de la société française caractérisée par trop de chômage dû à trop de réglementation, trop de charges, trop d'impositions, une durée annuelle du travail trop brève, un âge de la retraite trop précoce, des dépenses sociales trop lourdes. » Sont à bannir « l'accroissement inconsidéré de la masse salariale de la fonction publique » ou « l'application autoritaire et automatique des 35 heures », ajoute Balladur. En revanche, « il faut développer l'offre de

travail grâce à la baisse des charges sociales sur les bas salaires », « assouplir le marché du travail en simplifiant la notion de contrat de travail » et se mettre « à l'étude du système de l'impôt négatif, solution qui a donné d'heureux résultats dans plusieurs États américains ».

Voilà donc l'avenir que Balladur et la droite ont à proposer aux travailleurs : passer plus de temps chaque semaine et tout au long de leur vie à s'user pour des salaires plus bas, à un travail plus dur, des conditions d'emploi plus précaires et une protection sociale plus restreinte. Quant au modèle de Balladur, ce système employé dans certains états des USA où les allocations sociales sont remplacées par un abattement d'impôt individuel, forçant ainsi les chômeurs à prendre n'importe

quel emploi sous peine de perdre toute allocation, tous les experts s'accordent à dire qu'il a conduit à une augmentation brutale de la misère ; la baisse apparente du chômage y est seulement due au fait que les chômeurs n'ont plus aucune raison de se faire enregistrer !

C'est un programme qui n'a d'ailleurs rien de bien original, même dans la formulation, puisqu'il reprend pratiquement mot pour mot celui de Blair en Grande-Bretagne, pourtant l'un de ces « sociaux-démocrates » à qui Balladur attribue le monopole de l'« étatisme ».

Balladur ne fait qu'exprimer ici, de façon tout aussi cynique et à peine plus explicite, ce que les porte-parole du CNPF disent tous les jours. Sur le fond, ce qu'il propose est d'ailleurs à peine différent de la politique de la

« gauche plurielle » au pouvoir qui s'incline en fait devant les intérêts des possédants. Seul le langage peut différer, ne serait-ce que parce que Balladur, lui, n'a pas à se préoccuper de l'électorat de gauche, mais seulement des primaires à venir au sein de la droite.

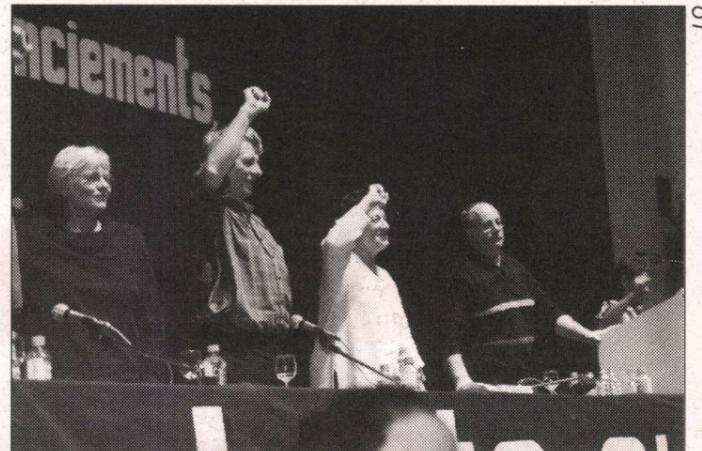
Mais qu'on se souvienne de ce face-à-face télévisé récent où Balladur et Aubry avaient trouvé plus de points d'accord que de désaccord. Si Jospin n'en dit pas tant que Balladur, pas encore en tout cas, il n'en fait pourtant pas moins et dans la même direction. Et dans le contexte de la catastrophe sociale actuelle, ne pas s'en prendre aux intérêts du patronat c'est forcément s'en prendre aux conditions d'existence du monde du travail.

F.R.

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER et les candidats qui conduisent les listes Lutte Ouvrière aux élections régionales

• ORLÉANS
Jeudi 12 mars à 20 h
Salle Fernand-Pellicier
Orléans-La-Source
avec Christiane HAUCHERE

• LE MANS
Vendredi 13 mars à 20 h 30
Palais des Congrès et de la Culture
avec Yves CHEERE



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 15 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LES POMPES À FINANCES

■ Roland Dumas, cinquième personnage de l'État, placé là par Mitterrand, a-t-il ou non reçu quelques millions de francs de la part d'Elf ou de Thomson ? Ce n'est pas nous qui pouvons le dire, tellement ces choses-là sont opaques.

D'ailleurs, en prenant le poste ministériel qui lui aurait permis de recevoir ces pourboires, peut-être n'a-t-il fait qu'enfiler les chaussons de ses prédécesseurs, tellement les grands affairistes ont l'air de trouver normale la circulation, vers la Suisse ou des prête-noms, de valises pleines de billets.

De toute façon, achetés ou pas, on s'aperçoit que ces gens-là ont de quoi dépenser 11 000 F pour se mettre aux pieds des chaussures cousues main. Mais on voit surtout qu'il y a eu, et cela paraît prouvé, la bagatelle de 59 millions de francs de pots-de-vin, versés à une dame qui aurait servi d'intermédiaire, car très proche de Roland Dumas. Décidément ces gens-là vivent dans un autre monde que la moyenne de la population.

Et il ne s'agit là que d'intermédiaires ou de vendeurs d'influence, qu'ils soient dame de compagnie ou ministre. Si les grandes entreprises peuvent se permettre de distribuer de telles sommes rien qu'en bakchichs, on imagine leurs bénéfices et quels

sont les flots d'argent qui circulent dans ces milieux-là.

De l'argent que ces grands industriels auraient gagné par leur travail ? A d'autres ! De l'argent qu'ils ont gagné sur le dos de dizaines de milliers d'ouvriers, d'employés, de techniciens. Comme le disait une marionnette des Guignols : « On peut piquer de l'argent même aux plus pauvres. On pique un tout petit peu à chacun et comme les pauvres sont nombreux... »

Pendant ce temps-là, le gouvernement, pour équilibrer son budget, rogne sur les budgets sociaux ou réduit les effectifs dans les services publics indispensables pour la population. Dans les entreprises privées, ce sont des charrettes de licenciements collectifs qui réduisent les effectifs pour augmenter les bénéfices et on pèse sur tous les salaires, grâce au chômage, en embauchant à des salaires de plus en plus bas. Tout cela pour que certains puissent mettre 11 000 F pour marcher dans leur boue.

Alors, il faut résolument puiser dans la poche de tous ces gens-là. Il faut prendre sur cet argent qui est le nôtre et qui circule sans qu'on sache ni où ni comment mais qu'on voit sortir de tous les trous, dès qu'un juge s'en mêle avant d'être écarté.

Oui, il faut imposer plus lourdement les profits des grandes entreprises et les profits boursiers. Il faut supprimer immédiatement toutes les aides fiscales, toutes les subventions, tous les dégrèvements de charges

sociales des entreprises, pour que l'État cesse de faire des économies sur le dos des plus pauvres et crée des emplois utiles à la population – et qui ne soient pas bidon –, avec l'argent qu'il aurait ainsi récupéré.

Il faut que le contrôle de la population puisse s'exercer sur tout cela et sur ceux qui couvrent tous les détournements, les pourboires, les scandales. Il faut faire la lumière sur tout le système économique en supprimant le secret commercial et le secret bancaire.

Il faut en effet que tous les salariés, les employés de commerce, les employés de banque puissent dire ce qu'ils voient et ce qu'ils savent sur leurs entreprises et leurs patrons. Aujourd'hui, s'ils le faisaient, ils seraient inculpés et condamnés en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour commencer le début d'une enquête sur ceux qui détournent des milliards.

Face à la catastrophe qu'est le chômage, pour créer les trois millions d'emplois qui manquent dramatiquement, ne comptons pas sur les larbins du capital.

Les assemblées régionales ne jouent pas le rôle le plus important dans le pays mais même si l'on n'y dirige rien, ce sont des endroits où on peut voir et rendre publique, à la base, une partie de ce borbier malodorant.

C'est pourquoi, nous appelons à voter dimanche prochain pour les listes que Lutte Ouvrière présente dans ces élections régionales.

LUTTE OUVRIÈRE DANS LES RÉGIONALES

Aux élections régionales du 15 mars, Lutte Ouvrière présente des listes dans 68 départements métropolitains, touchant 21 régions, ainsi qu'une liste dans l'Île de la Réunion. En outre, nos camarades trotskistes antillais de Combat Ouvrier présentent une liste en Martinique et une liste en Guadeloupe.

Dans ces élections, il faut faire entendre la voix de la colère contre une situation qui ne cesse de se dégrader pour le monde du travail et à laquelle le gouvernement Jospin n'a rien changé et ne changera rien.

Le chômage total ou partiel, des revenus en dessous du seuil

de la misère pour cinq à sept millions de travailleurs, c'est une catastrophe sociale.

Face à cette catastrophe, il faut opposer des mesures de salut public devant lesquelles les intérêts particuliers de la bourgeoisie doivent s'effacer. C'est eux ou nous les travailleurs. Nous, nous payons depuis des années. Il faut :

- interdire les licenciements collectifs et réquisitionner les entreprises qui font des bénéfices et qui suppriment quand même des emplois ;
- supprimer toutes les exonérations de charges sociales et les subventions au patronat qui

ne font que creuser le « trou » de la Sécurité sociale, sans créer un seul emploi ;

- relever le taux de l'impôt sur les sociétés au moins au taux de 50 % qui était son niveau jusqu'en 1981, sous Giscard (qui n'avait pourtant rien d'un ennemi des patrons !);
- rétablir les tranches supérieures des impôts sur le revenu ;

- imposer tous les profits boursiers ;
- créer avec l'argent ainsi récupéré les centaines de milliers d'emplois utiles qui font aujourd'hui cruellement défaut dans les services publics : Édu-

cation nationale, transports en commun, hôpitaux y compris de proximité, et construire des logements à loyer abordable et des installations collectives dans les quartiers populaires ;

– supprimer les secrets bancaire et commercial afin d'imposer la transparence sur les comptes des entreprises publiques comme privées ;

- rendre publics les comptes en banque des dirigeants des grandes sociétés et de leurs principaux actionnaires. On verrait alors d'où vient et où va l'argent et que les licenciements ne sont jamais justifiés par des raisons économiques. Ce serait aussi le

seul moyen de mettre fin aux scandales politico-financiers.

Faute de cela, le seul avenir possible, c'est l'aggravation du chômage, une fraction toujours plus grande de la population réduite à la misère et au désespoir, le retour assuré de la droite aux affaires dans quelques années... ou quelques mois, voire de l'extrême droite car ne pas s'en prendre aux racines du chômage serait ouvrir la porte à Le Pen.

Voter pour les candidats présentés par Lutte Ouvrière est le seul moyen de dire cela et de faire entendre l'exigence d'une autre politique.

Loi contre l'exclusion

AUBRY EXCLUT... DE S'EN PRENDRE AUX PROFITS DES PATRONS

Mercredi 4 mars, Martine Aubry en a dit un peu plus sur le projet de loi concernant l'exclusion, qui mobilise paraît-il dix-neuf ministères et devrait comporter trois volets principaux : l'emploi, la santé et le logement. En cette veillée électorale, le gouvernement de la gauche plurielle était à la recherche d'effets d'annonce permettant de bien disposer à son égard une partie des électeurs.

DES MILLIARDS POUR L'EFFET D'ANNONCE

Premier « choc » : le montant annoncé de ce qu'il en coûtera : 50 milliards de francs sur trois ans. On pourrait être surpris que ce gouvernement qui n'a pas trouvé plus d'un milliard de francs pour distribuer des aides d'urgence aux chômeurs, puisse mettre en avant un tel chiffre. Mais il y a évidemment quelques astuces derrière ce chiffre qui se veut frappant.

Il est d'abord question pour le moment d'employer un peu différemment des budgets déjà existants. Déjà 12 milliards viendront d'autres origines que des fonds d'État : fonds social européen, collectivités locales (qui recevront en échange des exonérations compensatrices) ou encore de crédits détournés de la protection sociale. Il ne reste déjà plus que 38 milliards à la charge de l'État et là-dessus près de 16 milliards ont déjà été budgétés notamment pour les emplois-jeunes.

Restent donc 22 milliards de francs. Or, il n'est prévu pour l'année en cours que 2,5 milliards de francs. Ils devraient être suivis de 7,6 milliards en 1999 et de 12 milliards de francs à partir de l'an 2000 en vitesse de croisière, si ce projet ne reste pas d'ici là à quai. Quant aux premiers 2,5 milliards, ils viendront d'un changement d'affectation de crédits... et manqueront donc ailleurs. Juppé, dans son projet voisin l'an dernier, prévoyait 3 milliards de francs pour la première année et n'annonçait rien pour la suite. C'était sans doute plus véridique... puisque son projet a avorté.



Manifestation contre le chômage à Paris le 7 mars.

07

Pour ce qui est de l'emploi, le projet consiste essentiellement à proposer, sous le nom de « Trace », un suivi prétendument meilleur des jeunes en difficulté, ce qui se pratique déjà plus ou moins dans les ANPE. Celles-ci vont donc être un peu renforcées et ce suivi devrait concerner 60 000 jeunes par an en moyenne. Pour le reste, emplois-jeunes, contrats de qualification, contrats d'orientation, CES (contrats emploi solidarité) et CEC (contrats emploi consolidé), bref tous les dispositifs déjà existants seront en partie réservés aux jeunes des quartiers en difficulté. L'effort sera un peu plus grand sur les CEC qu'actuellement. Ils pourraient (notez le conditionnel) concerner 70 000 personnes dans trois ans, contre 30 000 actuellement.

ASSURANCE-MALADIE
ANNONCÉE...
POUR PLUS TARD

Quant à l'autre partie qui se veut spectaculaire du projet Aubry, c'est la réforme de l'assurance-maladie, qui concernerait 100 000 à 200 000 personnes (l'évaluation du ministère reste floue) n'ayant aucun droit actuellement à l'assurance-maladie. Juppé l'avait annoncé, Jospin prétend le réaliser. Les personnes concernées devraient être rattachées automatiquement au régime géné-

ral des salariés et n'auront plus à effectuer des démarches compliquées et souvent abaissantes pour bénéficier de l'aide médicale gratuite. En revanche, celles dont les revenus excéderont un certain plafond (non fixé) continueront de payer une cotisation.

D'autre part, rien n'est prévu pour le moment pour régler le problème de la couverture complémentaire dans un pays où 26% des dépenses de soins ne sont pas remboursées. On parle de dispenser du paiement de certaines dépenses dans les secteurs particulièrement mal remboursés (lunettes, dents) mais de combien? De toute façon, tout cela doit encore être exploré par un parlementaire socialiste qui rendra ses conclusions d'ici l'été après consultation d'à peu près tous les organismes concernés. Autrement dit, ce n'est pas encore pour tout de suite.

Les cinq milliards destinés à cette assurance-maladie universelle, intégrés dans le total de 50 milliards ne sont donc pas budgétés. Ce sera pour plus tard. Ils devront faire l'objet d'une négociation avec les partenaires sociaux. Une toute petite partie du financement de cette nouvelle assurance-maladie sera à la charge du patronat.

PRENDRE L'ARGENT
OÙ IL EST

En fait, dans l'ensemble, le patronat n'aura pratiquement rien à payer pour le projet Aubry.

Celui-ci devrait permettre tout au plus de faire patienter une petite partie des jeunes en difficulté et d'assurer un minimum de soins à la fraction la plus déshéritée de la population. Car pour lutter vraiment contre le chômage et l'exclusion, il faudrait commencer par s'en prendre à la source, à la cause de cette catastrophe sociale, cause qui n'est autre que le patronat et ses décisions incessantes de licenciements, de plans sociaux en tout genre pour faire croître ses profits. C'est le patronat qui profite du chômage, et bien c'est à lui de payer. Rien qu'avec la moitié des 1 600 milliards de profits annuels du grand patronat, on pourrait assurer un revenu décent aux trois millions de chômeurs!

Ce sont des mesures radicales qu'il faut pour extirper le chômage, en faisant payer le patronat. Le projet Aubry, avec ses mesures homéopathiques et ses chiffres trafiqués pour l'effet d'annonce, n'en prend pas le chemin.

Jacques FONTENOY

MAIN DROITE ET MAIN D'EXTRÊME DROITE

Jean-François Mancel, ancien secrétaire général du RPR, s'est dit prêt à accepter le soutien du FN, à charge de revanche, bien sûr. Mancel annonce que d'autres politiciens de droite « y viendront ».

De toute façon, bon nombre

IMPÔTS- PULAIRES

Au moment des déclarations de revenus, la presse rappelle que celles des travailleurs sont contrôlées en moyenne tous les 8 ans. Mais c'est tous les 25 ans pour les architectes, 50 ans pour les médecins, 75 ans pour les agents immobiliers...

Si les grandes entreprises le sont plus souvent que les PME (tous les 136 ans!), on voit que les plus contrôlés sont ceux qui peuvent le moins frauder : les travailleurs dont les salaires sont déclarés par les employeurs.

LA GAUCHE COPIE LA DROITE

Ancien ministre du Travail de Juppé, Barrot proteste. La loi sur l'exclusion de Jospin-Aubry, dit-il, a été copiée sur celle que préparait la droite.

On se disait bien : une loi sur l'exclusion qui épargne les profits des patrons ne peut qu'être une loi bidon.

HUCHON, UN PATRON PAS GÊNÉ

« On vous a connu autrefois très anticommuniste » a fait remarquer un journaliste à Jean-Paul Huchon, candidat socialiste à la présidence de la région Ile-de-France. « Le PS a évolué, le PC a muté », a répondu Huchon... qui lui a bien peu évolué : patron il était, patron il est toujours.

Quant au PCF, il était au gouvernement sous Mauroy, il l'est à nouveau sous Jospin. Il y a bien longtemps qu'il a « muté » et n'est plus communiste. Au point, maintenant, de tenter de convaincre ses électeurs de voter pour un patron du PS...

de leaders lepénistes, à commencer par Mégret, sont des transfuges de la droite classique. Selon que le vent de leur intérêt vient de droite ou d'extrême droite, bien des girouettes UDF, RPR et FN sont prêtes à de nouvelles orientations.

Le « moratoire » de Robert Hue

Depuis une semaine, Robert Hue propose la mise en place « d'un véritable moratoire sur tous les plans de licenciements annoncés », expliquant qu'on « ne peut pas regarder en spectateur les grandes entreprises licencier ». Très juste!

Mais sous les mots, on est loin de ce qu'exigerait la situation. Il ne s'agit pas, pour le dirigeant du PCF, de demander l'interdiction des licenciements. *L'Humanité* du samedi 7 mars soulignait, citant Hue lors d'un meeting

à Argenteuil que la situation « était paradoxale » : alors que le gouvernement fait « des efforts » pour inciter à la création d'emplois... « On assiste depuis quelques semaines à une avalanche d'annonces de réductions d'effectifs et de licenciements massifs. » Et d'énumérer les exemples les plus importants : Peugeot, 4400 suppressions d'emplois ; Renault, 2700 ; Michelin, 1445 ; Roussel-Uclaf, Perrier, etc. Hue se garde de faire remarquer que, parmi les patrons qui suppriment des emplois, il y a aussi l'État (pour l'instant encore actionnaire principal de Renault).

AUBRY EST POUR LE DROIT DES PATRONS À LICENCIER

Il demande « qu'avant tout plan social, il y ait, avec les pouvoirs publics, un examen de la situation ». Un audit, comme on dit maintenant selon une formule à la mode. Voilà donc à quoi se résume son « moratoire » : une sorte de resucée de l'autorisation administrative de licenciement d'une efficacité douteuse alors qu'elle était en place.

Martine Aubry, ministre de l'Emploi de ce gouvernement où sont présents les camarades de parti de Hue, ne s'est pas gênée pour l'envoyer sur les roses... Même

pas avec délicatesse. Elle a répondu, sur Europe 1, à Hue qui, timidement demandait en substance des plans sociaux plus humains, que « des entreprises ont aujourd'hui besoin de licencier parce qu'elles perdent des marchés, parce qu'elles ont besoin de se moderniser. »

La ministre de l'Emploi a le parler cru, mais en l'occurrence un parler franc, qui montre son souci des intérêts des patrons, sans se soucier par contre des préoccupations du PCF, qui voudrait bien qu'on l'autorise à tenir un discours qui ne heurte pas

trop ses militants, ses sympathisants et ses électeurs.

Robert Hue s'est montré peu désireux d'approfondir cette « situation paradoxale » et d'en déceler les vraies raisons. Sortant de Matignon, à la suite d'un entretien il a demandé « qu'avant tout plan social, avant tout plan de licenciements il y ait, avec les pouvoirs publics, un examen ». Avec des pouvoirs publics représentés par Martine Aubry? Elle a déjà donné sa réponse.

Sylvain ROCHE

LA PETITE AUMÔNE DE JOSPIN

Pour lutter contre l'exclusion, Jospin a annoncé un rattrapage de l'Allocation de solidarité spécifique, l'ASS, versée à 500000 chômeurs qui n'ont plus droit à l'allocation chômage.

Le mouvement des chômeurs réclame 1500 F de plus par mois car l'ASS ne se monte qu'à 2345 F et ne permet que de survivre dans la plus grande précarité. Le 1er janvier dernier, Martine Aubry avait osé la revaloriser de 1,48 F par jour! Cette fois Jospin a rajouté 4,5 F, voilà ce que représente cette augmentation de 6 % censée rattraper le retard pris sur la hausse des prix depuis 10 ans! Cela fera à peine 140 F de plus par mois, même pas le dixième de ce que demandaient les chômeurs.

Quant au RMI, pourtant pas beaucoup plus élevé, il n'est finalement pas question de le revaloriser. Les

RMIstes, qui sont un million, devront se contenter du franc supplémentaire par jour (1,1 %) qui leur a généreusement été accordé en janvier dernier. Ils n'ont qu'à se débrouiller pour joindre les deux bouts avec 2429 F. Et Jospin ose prétendre qu'il lutte contre l'exclusion!

C'est d'autant plus scandaleux qu'il suffirait qu'il rétablisse l'impôt sur les bénéfices des sociétés à hauteur de 50 % comme il était il y a 18 ans, sous Giscard d'Estaing, au lieu de 41 % aujourd'hui, pour trouver de quoi augmenter l'ASS et le RMI de 1500 F par mois.

Jospin préfère laisser 1,5 million de personnes parmi les plus démunies crever de misère plutôt que d'égratigner un tout petit peu les profits des patrons. Quant à vaincre l'exclusion en prenant sur les profits du grand patronat ce qu'il faut pour créer les millions d'emplois qui manquent, le gouvernement de la gauche plurielle n'en prend vraiment pas le chemin.

Ambroise Roux et le Front National

UN PATRON SANS PROBLÈME

Le patronat français est dans la gêne. Pas la gêne financière, bien sûr. Il est dans la gêne politique parce que l'un des siens, et non le moindre, Ambroise Roux, vient de faire savoir qu'à son avis, le salut de la droite passait par des accords avec le Front National.

Voilà des choses qui se font mais qui ne se disent pas. Or Ambroise Roux qui, depuis sa création en 1982-1983, préside l'Association Française des Entreprises Privées, sorte de club très sélect des plus grands patrons du pays, vient de vendre la mèche. Bien sûr, les membres les plus responsables de l'AFEP laissent entendre que Roux a pris un coup de vieux, qu'il ne

sait plus très bien ce qu'il dit et qu'il est temps de le remplacer.

N'empêche, ce qui est dit est dit. Ambroise Roux même à 76 ans est un homme politique, un multi-patron, président-gestionnaire, un homme d'influence. Ses amis dans le club de l'AFEP sont entre autres Francis Pinault, un proche de Chirac et de sa femme, Claude Bébear (d'Axa), David de Rothschild, Bernard Arnault, Paul-Louis Halley (Promodès) et Vincent Bolloré. Il a compté dans ses amitiés Ernest Antoine Sellière, aujourd'hui patron du CNPF. Bref, ce gentleman qui trouvait que le CNPF devenait trop vulgaire et très mou avait choisi, en 1982, de conserver au patronat français son rang, son sens de caste, ses amitiés, ses relations, en créant l'AFEP. C'est à ce titre

qu'en 1982-1983, après l'arrivée au pouvoir des socialistes et la publication de la loi sur l'extension du secteur public, Roux avait organisé « la résistance aux nationalisations », fondé l'AFEP et trouvé l'oreille de Mitterrand sur un texte permettant le report des pertes essuyées par une entreprise sur les bénéfices des années précédentes, une façon de gonfler la valeur des entreprises complaisamment rachetées par l'État.

Faute d'information, nous ne pouvons dire aujourd'hui si Roux est réellement devenu sénile. Ce qui est sûr c'est que ce patron des patrons, façon AFEP, préfère le FN au gouvernement actuel, qu'il n'a pas peur de le dire et qu'il est, en cela, fidèle à son image et à sa vie de patron de combat.

Peut-être Roux sera-t-il, par tactique, jugé par ses pairs trop vieux ou trop gênant pour présider aux destinées de l'AFEP, c'est possible mais cela ne l'empêchera pas, lui, l'ancien patron de la Compagnie Générale d'Électricité, de présider aux destinées d'une bonne vingtaine de groupes, sociétés et consortiums divers. Les patrons sont organisés, leur réseau enferme l'économie du pays. Roux en est un symbole.

Et pour un Roux qui dérape publiquement, combien de présidents-directeurs généraux, d'administrateurs, de conseillers, etc., combien de parasites pensent-ils de même?

Le Pen se faisant photographier avec Le Gallou tenant un journal de 4 pages intitulé « Pas d'ennemis à droite! » et surtout pas d'ennemis chez le patronat.



Gamma

C. B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LES FRUITS MÛRS DE LA COLÈRE

Un appartement parisien de 320 m² à 17 millions, une paire de godasses à 11 000 F, une commission de 45 millions pour la vente de quelques frégates à Taïwan... non ce n'est pas la misère ou l'exclusion pour tout le monde. Ainsi va la vie pour un certain nombre de politiciens qui du haut de leur fonction au pouvoir, tantôt avec une étiquette de gauche, tantôt avec une étiquette de droite, « assistent » légalement et illégalement le capital dans sa course au profit.

Oui l'argent coule à flots dans ce pays. Et encore, là il ne s'agit que de quelques pourboires versés à des politiciens ou à leurs proches, en remerciement pour leurs bonnes œuvres au profit des plus grosses entreprises de ce pays – celles du pétrole, celles de la distribution de l'eau, celles de l'armement – dont ils aident à remplir les caisses, assurant en même temps grand train à leurs actionnaires et à leurs dirigeants.

Quand ces sociétés ne savent plus que faire de l'argent qu'elles amassent en pressurant les consommateurs, en pompant l'argent des contribuables, en exploitant toujours plus féroce les travailleurs, elles achètent d'autres sociétés. Témoin aujourd'hui la Générale des Eaux, qui à partir des profits venant de la privatisation de la distribution de l'eau, s'est diversifiée dans l'immobilier et les travaux publics, dans la santé en acquérant nombre de cliniques... et qui se paye maintenant Havas, l'empire des médias.

Le PDG d'Havas pourrait de ce fait nous dit-on être mis, à 59 ans, sur la touche... Avec une prime de « licenciement » comprise entre 35 et 50 millions de francs, on ne sait pas exactement. Qu'en pensent les licenciés de Renault, de Peugeot-Citroën, ou même les préretraités ? Ou encore les 20 000 chômeurs ayant cotisé plus de 40 ans, à qui, après une vie de labeur, Jospin vient de promettre qu'ils toucheront le minimum de 5 000 F par mois ? Et qu'en pensent tous les travailleurs – les privés d'emploi comme ceux qui sont en activité – à qui on refuse une augmentation de 1 500 F par mois et qu'on accuse de vouloir mettre l'économie en l'air ?

Jospin a sorti la semaine dernière son plan contre l'exclusion. Dans son projet, il n'y a aucune mesure

pour s'attaquer à la source de l'exclusion, au chômage lui-même. Sa loi sur les 35 heures n'est pas faite pour ça, mais pour permettre aux patrons d'imposer l'annualisation, davantage de flexibilité et de précarité, et d'encaisser de nouvelles subventions. Quant à ceux qui sont exclus partiellement ou totalement du travail – près de sept millions aujourd'hui – Jospin leur refuse toujours l'augmentation de 1 500 F des minima sociaux, comme il refuse que les moins de 25 ans puissent toucher le simple RMI.

Des dizaines de milliers de manifestants ont fait entendre à juste raison leur voix samedi dernier. Qu'est-ce que relever les minima sociaux de 1 500 F par mois au regard des profits de la spéculation, des sommes englouties par l'État pour assister les patrons en leur distribuant l'argent du budget sous prétexte de l'emploi alors qu'ils n'en créent pas un seul ?

Des mesures d'urgence sont nécessaires. Pour interdire les licenciements et réquisitionner les entreprises qui suppriment des emplois, pour imposer la création d'emplois utiles grâce à l'arrêt des subventions au patronat et par le relèvement de l'impôt sur les profits du capital. Elles ne verront le jour que si elles sont imposées au patronat et à ses serviteurs du gouvernement. Il n'y a rien à attendre ni des Jospin ni des Juppé.

La seule façon alors dont nous pouvons nous servir utilement de notre bulletin de vote le 15 mars, c'est de voter pour les listes de Lutte Ouvrière. Car Lutte Ouvrière est le seul parti qui à l'échelon national se présente au nom des travailleurs, contre la gauche qui soutient ce gouvernement, contre la droite qui a soutenu les précédents, contre le Front National qui voudrait seulement prendre part au partage des postes et du pouvoir, avec la droite en l'occurrence.

Voter pour Lutte Ouvrière, c'est se prononcer clairement pour ces mesures d'urgence, de salut public dit Arlette Laguiller, et se compter avec tous ceux qui ont conscience qu'il faut les imposer par la lutte, dans les entreprises et dans la rue.

Editorial des bulletins d'entreprise l'Étincelle de la minorité

Leur société

L'affaire Dumas

DU PÉTROLE... ET DES POMPES HAUT DE GAMME

On ne peut bien évidemment pas savoir ce que la justice va découvrir, ni ce qu'elle dévoilera de ce dont elle aura connaissance des nombreuses zones d'ombre dans « l'affaire Dumas ». Mais il est au moins avéré qu'un étrange ballet a eu lieu, concernant des va-et-vient de dizaines de millions de francs entre différents comptes bancaires suisses et français, dont l'agence du Crédit Lyonnais proche du cabinet d'avocat de Roland Dumas est une des étapes.

La mise en scène de ce ballet était assurée par une certaine Christine Deviers-Joncour, très proche collaboratrice et amie de l'avocat d'affaires Dumas qui occupa divers postes de responsabilité en tant que membre du PS et fut ministre des Affaires étrangères de 1988 à 1993. Dumas était l'ami et le protégé de Mitterrand qui, sachant récompenser les siens, le

nomma au Conseil constitutionnel en 1995. Il en est devenu le président pour neuf ans, donc jusqu'à l'an 2004 s'il ne démissionne pas. Car aucune procédure ne peut contraindre un président du Conseil Constitutionnel à rendre son mandat.

Mais derrière ces sombres opérations il apparaît qu'Elf Aquitaine, ex-société d'État privatisée en 1994, a versé en salaires sur trois ans un total de un million et demi de francs à Christine Deviers-Joncour, sans véritable justification, sans doute pour rétribuer les services qu'elle pouvait rendre du fait de ses relations avec le ministre des Affaires étrangères. Elf a même mis à la disposition de cette salariée haut de gamme une carte bleue approvisionnée par un compte en Suisse, sur lequel ont été tirés jusqu'à deux cent mille francs par mois de « frais ». Il s'agit de petits frais courants, comme l'achat d'un piano de concert à plus de deux cent mille francs et le paiement d'une paire de chaussures à onze mille francs confectionnées sur mesure pour Roland Dumas. Voilà une société financière et surtout une col-

CHERCHEZ D'OÙ L'ARGENT (Wind) SORT

Il y a eu des acheteurs suffisamment fortunés pour payer plus de 75 000 F une paire de pantoufles ayant appartenu au duc de Windsor, 70 000 F pour des colliers portés par ses chiens, et même 179 400 F pour la boîte (et les restes !) de son gâteau de mariage.

La vente aux enchères des objets ayant meublé la demeure parisienne du Duc et de la Duchesse de Windsor a atteint d'autres sommets : plus de 13 millions de francs pour un portrait du duc à cheval, près de 2,5 millions pour son bureau...

Ce duc, qui a régné un an sur le trône d'Angleterre, en 1936, sous le nom d'Edouard VIII, avant d'abdiquer pour épouser une Américaine, faisait partie d'une des familles les plus fortunées de la planète. Mais ceux qui se sont disputé, à coup d'enchères démentes, les 40 000 objets de cette vente, dépensant au total 120 millions de francs, n'ont pas l'air d'être dans le besoin non plus.

R. P.



Roland Dumas avec Mitterrand en 1989

légalité capitaliste et corruption

UN MONDE SANS FRONTIÈRE

Dans l'affaire Roland Dumas, comme dans celle concernant l'ex-patron d'Elf, Le Floch-Prigent, il peut paraître surprenant de voir les uns et les autres reconnaître l'existence de commissions, dont les montants sont parfois très importants, versées lors de la conclusion de certains marchés.

En 1990, par exemple, Le Floch-Prigent avait mobilisé le réseau Elf pour aider Thomson à obtenir le contrat des vedettes de Taïwan. En contrepartie, Thomson devait verser à Elf ou à certains de ses dirigeants (on ne sait pas trop) 1 % du contrat, soit la rondelette somme de 150 millions de francs environ. Thomson ayant finalement refusé de payer, Elf a alors engagé une procédure tout à fait légale à son encontre. Et Le Floch-Prigent était tellement sûr de son bon droit, donc d'obtenir gain de cause, que sa société a payé par anticipation Christine Deviers-Joncour (une des intermédiaires) sur les deniers de la compagnie.

Ainsi, le système des commissions est non seulement une pratique courante, mais tout à fait légale et réglementée. Ces pots-de-vin ont un nom, on les appelle des FCE, « Frais commerciaux extérieurs ». C'est même un regroupement interministériel qui décide au cas par cas du montant des commissions. Il siège sous la responsabilité du Premier ministre et

comprend des représentants des ministères de la Défense, des Affaires étrangères et des Finances. Il paraît d'ailleurs que dans le cas de la vente de Mirage, toujours à Taïwan en 1992, le ministre de la Défense de l'époque, Pierre Joxe, aurait exigé que le montant des commissions ne dépasse pas 15 % ! Une somme déjà considérable lorsque les contrats atteignent des milliards de francs.

Autour des FCE gravitent tous les intermédiaires possibles, du simple commercial à l'important dignitaire, chacun se sucrant suivant son rang, en particulier lors du « retour des commissions », pratiques occultes mais paraît-il fort développées entre vendeurs et acheteurs.

Prétendument émus par de telles mœurs, les pays de l'OCDE viennent de signer une convention contre la corruption. Les hypocrites ! Car les pratiques mises ainsi à l'index font en fait partie du fonctionnement capitaliste et elles ne sentent jamais la rose, même lorsqu'elles sont mises en œuvre par des dirigeants « socialistes ».

Dans ce système la frontière entre ce qui est légal et ce qui devient corruption est bien mince voire inexistante, tout comme est bien mince voire inexistante la frontière entre l'exploitation et le vol.

G.L.

laboratrice qui prenaient grand soin, cela ne fait pas de doute, des pieds du président du Conseil constitutionnel.

Par ailleurs, Elf est intervenu dans cette affaire, où il était question de la vente de plusieurs frégates à Taïwan par la société Thomson, marché qui a donné lieu au versement par Elf d'au moins cent cinquante millions de francs de commissions à divers intermédiaires. Un tiers de cette somme (45 millions d'abord, 14 millions ensuite) a abouti sur les comptes en Suisse de la même Christine Deviers-Joncour, pour sa collaboration dans cette affaire.

Et puis, venant embrouiller une histoire qui l'est déjà pas mal, Roland Dumas faisait déposer régulièrement sur son compte parisien des sommes pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers de francs, en liquide et en petites coupures usagées, au point que ces opérations avaient mis la puce à l'oreille des employés de la banque qui en avait averti leur hiérarchie. Mais ce fut sans effet, étant donné, se défend aujourd'hui

cette hiérarchie, la qualité du déposant. L'ensemble de ces mouvements de fonds en liquide aurait dépassé les dix millions de francs entre 1991 et 1993, à une époque où Dumas était ministre.

Ce même Roland Dumas aurait effectué, dans la courte période où il n'était ni ministre ni conseiller constitutionnel, un travail de conseil auprès d'Omar Bongo, président-dictateur du Gabon, pays gros producteur de pétrole et quasiment colonisé par Elf. Ce travail lui rapportait, a-t-il admis, trois millions et demi de francs (en petites coupures ?). Les services du mousquetaire Dumas ne sont pas donnés, donnés.

Tout cela n'est que la partie qu'on a fait émerger d'un gros iceberg à la suite des péripéties d'une procédure judiciaire qui, dans un premier temps, ne concernait que les affaires d'Elf et dont les rebondissements tournent au feuilleton à la Dallas. Toutes ces magouilles, tous ces dessous-de-table dont Dumas n'a pas l'exclusivité, et dont on perçoit parfois

les relents qui surnagent, justifieraient que l'on instaure le contrôle de ces affairistes, qu'ils soient issus du monde politique ou de celui des affaires – mais où passe la limite ?

Oui, il faudrait pouvoir contrôler et publier l'état de leurs comptes en banque et de ceux de leurs alliés, hommes de main ou femmes de paille, et les comptes de ces entreprises qui fonctionnent dans une opacité complète, permettant de verser des pots-de-vin, des salaires de complaisance, et de s'acheter des hommes politiques.

C'est parce que les élus échappent à tout contrôle de la population qu'un homme d'affaires de haut vol, sinon coupable, en tout cas complice – l'enquête le dira peut-être mais ce n'est pas certain – a pu être nommé président du Conseil constitutionnel. Cette institution est pompeusement qualifiée de « plus haute instance morale » de l'État... Tout un symbole !

Roger PÉRIER

— LA COUR DE JUSTICE

OU COMMENT ENTERRER LES AFFAIRES —

Il est question de soumettre le cas de Roland Dumas à la Cour de Justice. Cette instance, mise en place depuis 1993, est censée juger les crimes et délits accomplis par des ministres dans l'exercice de leurs fonctions.

Sa création, œuvre conjointe de Mitterrand et

de Balladur, prétendait mettre fin à l'immunité dont bénéficiaient dans les faits les membres ou ex-membres du gouvernement, immunité mise en lumière à l'occasion de l'affaire du sang contaminé. En réalité, cette Cour de Justice, composée de trois magistrats de la Cour de Cassation ainsi

que de six députés et de six sénateurs élus par leur chambre, donne surtout le pouvoir aux parlementaires d'enterrer les dossiers délicats, s'ils n'ont pas été préalablement classés sans suite par ses instances intermédiaires, la Commission des requêtes et la Commission d'instruction.

Pour preuve, aucun des trois dossiers en cours d'instruction devant cette Cour n'a encore abouti. Il est vrai que si le premier, celui du sang contaminé, met en cause des dirigeants du PS comme Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, les deux autres mettent en cause

Michel Gillibert, secrétaire d'État de 1988 à 1993, et Michel Noir. Politiciens de droite comme de gauche y trouvent donc leur compte. Roland Dumas peut donc dormir sur ses deux oreilles, la justice de ses pairs n'est pas à la veille de lui demander des comptes....

Nouvelle-Calédonie

DIX ANS APRÈS LA SITUATION COLONIALE TOUJOURS PRÉSENTE

Après deux ans d'interruption officielle, les négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ont repris entre les représentants du gouvernement, les indépendantistes kanaks du FLNKS (Front de Libération Kanak Socialiste) et les anti-indépendantistes du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République). En effet, les accords conclus en 1988 sous l'égide du Premier ministre de l'époque, Michel Rocard, prévoyaient un délai de 10 ans pour organiser un référendum d'autodétermination. La population de ce « territoire français d'outre-mer », colonisé depuis 145 ans et situé à 20 000 km de Paris, devrait donc être consultée sur son avenir avant le 31 décembre prochain.

En fait, aucun des protagonistes ne semble vouloir précipiter les choses. Le gouvernement Jospin, imitant en cela celui de Rocard, essaie de gagner du temps sur ce dossier délicat. En dépit des illusions qu'il suscite dans les rangs indépendantistes, il ne veut ni forcer la main aux anti-indépendantistes, ni surtout rompre le fragile équilibre, rétabli après les émeutes sanglantes de 1988 au prix d'une plus grande autonomie politique, d'efforts en matière d'équipements publics et surtout d'importants transferts financiers. De son côté, le RPCR, repré-

sentant la bourgeoisie calédonienne de souche européenne, qui a la haute main sur les richesses du pays et qui est la principale bénéficiaire des liens privilégiés avec la métropole, ne veut évidemment pas d'une remise en cause du statut hérité du passé colonial.

Quant aux nationalistes du FLNKS, ils ne sont guère pressés de s'en remettre au verdict des urnes. En premier lieu, parce que la population kanake, dans l'ensemble favorable à l'indépendance, est aujourd'hui minoritaire dans le corps électoral comme elle l'est devenue dans la population, suite à une politique coloniale d'immigration. Par ailleurs, si le FLNKS continue à dénoncer le fait colonial et à revendiquer le principe de l'indépendance, ses dirigeants ont modéré les exigences et n'envisagent plus de rompre tout lien avec la France. Ainsi, son président Roch Wamytan déclarait récemment ne pas vouloir d'« un référendum d'autodétermination » mais rechercher « la meilleure solution pour le pays et la soumettre à un référendum de ratification ». En fait, les nationalistes pencheraient pour un statut d'« État associé » à l'État français, qui conserverait au moins pendant une période transitoire des compétences dans le domaine de la justice, de la défense et de la police.

Il faut dire que depuis 1988, une petite élite nationaliste a bénéficié des réformes et de la redistribution des pouvoirs. Majoritaires dans les assemblées des deux régions les plus déshéritées, celle du Nord et celle des îles Loyauté, ils se trouvent être les gestionnaires d'une partie de la manne financière versée par la métropole, grâce à laquelle ils peuvent



Roch Wamytan, du FLNKS, à gauche, Pierre Frogiès du RPCR, à droite, et, au milieu Jean-Jack Queyranne, le secrétaire d'État à l'Outre-mer.

s'enrichir et cultiver une certaine forme de clientélisme. D'ailleurs, dans les négociations actuelles, une partie des revendications des nationalistes portent sur une redistribution des aides, des subventions et des recettes fiscales plus favorable aux régions contrôlées par les notables kanaks.

Au-delà de la question du futur statut de la Nouvelle-Calédonie, les discussions actuelles cachent sans doute bien des marchandages du même type entre les différents protagonistes. La bourgeoisie de souche européenne, majoritaire dans le sud et à Nouméa, n'est sûrement pas prête à abandonner sa position dominante et ses privilèges sans d'importantes compensations finan-

cières. Ses manœuvres récentes pour entraver l'implantation d'une usine de traitement du nickel dans le nord, qui aurait pu concurrencer ses propres installations, en sont l'illustration. De leur côté, les dirigeants indépendantistes se soucient surtout d'assurer leur propre avenir en négociant le financement par l'État français de leurs projets industriels et touristiques.

En tout cas, les intérêts de la population indigène sont bien loin de toutes ces tractations politiciennes. Pourtant, sa situation n'a cessé de se dégrader depuis 1988. Car les transferts financiers venus de la métropole et estimés à 4 milliards de francs par an n'ont pas bénéficié aux Kanaks les

plus pauvres, mais aux grandes fortunes. Le chômage frappe une part croissante de la population, tandis qu'incapables de survivre dans les campagnes, les paysans viennent de plus en plus nombreux s'entasser dans les bidonvilles qui entourent Nouméa. Quant à la montée de la délinquance et de la consommation de drogue, elle reflète l'absence de perspective pour une fraction importante de la jeunesse.

Assurément, c'est encore dans le dos de cette population pauvre que les négociations actuelles se déroulent, et sur son dos qu'un nouveau compromis, s'il voit le jour, risque de s'établir.

Roger MEYNIER



Lutte de Classe
n° 33 - mars 1998 est parue
AU SOMMAIRE :

- A la veille des élections régionales
 - Le gouvernement de la « gauche-plurielle » face au mouvement des chômeurs
 - Algérie : l'escalade de la violence terroriste contre les populations
 - Après le dernier congrès de la LCR
 - Tribune de la minorité : la révolte des chômeurs
- Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres

Les gouvernements français et l'Afrique

LA CONTINUITÉ

Le gouvernement Jospin affiche son intention de modifier le style de la politique de l'État français dans son ancien « pré carré » colonial d'Afrique noire, pour lui donner une apparence moins ouvertement paternaliste. Le style seulement, comme le montre notamment l'article ci-dessous extrait du « Pouvoir aux travailleurs » (n° 255, 8 février 1998), mensuel publié par les camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes UATCI).

Signe des temps cependant, l'instrument décisif par lequel s'est exercée la domination presque exclusive de l'impérialisme français sur ces territoires ex-coloniaux – l'instrument militaire – n'est plus ce qu'il était. Y compris dans ce domaine, les dirigeants de l'impérialisme français ont dû céder du terrain dans la guérilla qui les oppose à leurs concurrents, surtout nord-américains.

C'est ainsi que se déroulent actuellement, fin février-début mars, dans la zone frontalière entre Sénégal, Mali et Mauritanie, des exercices militaires, dont l'hypocrisie officielle affirme qu'ils sont destinés à préparer des « actions de maintien de la paix » sous l'égide de l'ONU et de l'OUA.

Les soldats sont sénégalais, mauritaniens, maliens et autres, avec un encadrement, un soutien logistique et un budget fournis conjointement par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, les opérations s'appuyant cependant essentiellement sur le lourd dispositif français « prépositionné » (c'est-à-dire présent en permanence... depuis les indépendances) au Sénégal.

La nouveauté n'est certes pas que les chefs politiques et militaires impérialistes utilisent des soldats africains comme piétaille – et, le cas échéant, chair à canon – sur le terrain, ou ailleurs. C'est le fait que l'état-major et le gouvernement français aient été amenés

– même si l'opération demeure plus ou moins officiellement sous leur patronage – à accepter de partager leur contrôle militaire, leur rôle de gendarme privilégié, dans une zone jusqu'à au cœur de leur chasse gardée. Ce fait met en quelque sorte les pendules à l'heure : il ramène, et c'est significatif, l'impérialisme français à son rang réel d'impérialisme de seconde zone.

Malheureusement pour les populations africaines, cela n'a aucune chance, de toute façon, de le rendre moins rapace et moins nuisible pour elles.

C. L. G.



Les manœuvres militaires sur les rives du fleuve Sénégal.

AFP

UN MINISTRE DISPARAÎT, MAIS PAS LES MÉTHODES DE DOMINATION

« Le gouvernement français vient de supprimer le ministère de la Coopération. Il sera absorbé par celui des Affaires étrangères parce que, paraît-il, il y a double emploi. Et pourtant ces deux institutions existent depuis quarante ans, et cela n'a pas empêché l'administration de tourner.

La raison de cette petite réforme se trouve peut-être ailleurs. Par ces temps de crise, serait-il plus économique de gérer une seule institution plutôt que deux pour le même but ? Ou est-ce plutôt une opération politique ?

Toujours est-il que la disparition du ministère de la Coopération ne changera pas pour autant la politique du gouvernement français en Afrique. En fait, ce ministère rappelle les intrigues et les magouilles des dirigeants de la rue Monsieur ; il rappelle les liens person-

nels que certains de ses agents avaient tissés avec des dictateurs africains.

Jacques Foccard était l'un des spécialistes en la matière. Connu comme organisateur en sous-main, il fomentait des coups d'État en Afrique. Si un dirigeant africain n'avait plus les faveurs de Paris, ou s'il avait un peu trop pris d'indépendance par rapport à la ligne tracée par ses maîtres, Foccard s'en chargeait. Il envoyait ses agents fabriquer un coup d'État. Parfois il utilisait des mercenaires comme Bob Denard pour exécuter ses basses œuvres. Foccard intervenait également pour remettre en selle un protégé de la France renversé par un putsch ou désavoué par une révolte populaire ; il faisait donner ses barbouzes, ou faisait intervenir les troupes installées dans ce pays ou dans les pays voisins, pour s'interposer au

cours des conflits locaux.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981, Foccard fut remplacé par Jean-Christophe Mitterrand, le fils du président Mitterrand. Celui-ci se chargea de l'application de la politique initiée à la conférence de La Baule qui avait réuni les chefs d'État de l'Afrique francophone. Il s'agissait d'instaurer le multipartisme en Afrique. Les dictateurs qui suivraient ces directives auraient le soutien de la France.

Cette politique avait pour but de désamorcer la bombe sociale que constituait la colère des masses laborieuses acculées par l'exploitation et la misère, en canalisant leur mécontentement vers la voie des illusions électorales, plus dérisoires encore en Afrique que dans les pays impérialistes dits démocratiques.

Mais au fond cette nou-

velle formule de Mitterrand comme celle que préconisait la droite avec Foccard avaient un même objectif : sauvegarder les intérêts des capitalistes français en Afrique francophone.

[...] C'est sous Mitterrands que l'armée française est intervenue en Centrafrique pour soutenir le régime de Ange Patassé, menacé par une mutinerie des soldats qui réclamaient le versement régulier de leurs soldes. Mitterrand n'a pas non plus hésité à voler au secours du dictateur Mobutu.

Quant à la coopération militaire, rien à signaler : les armées d'occupation stationnées au Sénégal, au Tchad, en Côte-d'Ivoire, au Gabon, etc., demeurent en place.

Les hommes politiques au ministère de la Coopération peuvent changer, mais les méthodes de gouvernement demeurent. »

Chili

LES HONNEURS POUR L'EX-DICTATEUR

Le général Pinochet, qui prend sa retraite de l'armée, vient d'être nommé, en tant qu'ancien président du Chili, sénateur à vie. La perspective de voir l'ancien dictateur s'asseoir dans un tel fauteuil a déclenché dans le pays une vague de manifestations et de protestations.

En septembre 1973, le coup d'État de l'armée chilienne qui balaya dans le sang le régime du socialiste Salvador Allende était placé sous la direction du général Pinochet. La population laborieuse devait alors payer lourdement le prix de la vengeance des classes possédantes chiliennes contre une politique pourtant bien timorée et qui n'avait de socialiste que le nom.

La violence de la répression contre les militants de gauche, du Parti Socialiste comme du Parti Communi-

ste ou des syndicats, contre tous les sympathisants et plus largement contre tous ceux pouvant être suspectés de sympathies pour le gouvernement d'Allende et de sentiments hostiles à la dictature militaire, a marqué profondément le pays. L'installation au pouvoir de la Junte militaire dirigée par Pinochet s'est accompagnée de déportations, tortures, assassinats et la dictature a mis des années avant de relâcher un peu son étreinte.

L'état de siège ne fut levé qu'en 1978. Les partis restèrent interdits jusqu'en 1987 et le PC jusqu'en 1990. Cette année-là, Pinochet laissa le devant de la scène politique à l'un de ses fidèles tout en restant commandant en chef de l'armée. Le président actuel, Eduardo Frei, démocrate-chrétien soutenu par une coalition de gauche, élu en 1994,

ne put s'installer au pouvoir qu'avec la bénédiction de l'armée et de Pinochet. En retour, Eduardo Frei à peine élu le 11 mars 1994 confirma deux jours plus tard le maintien de Pinochet à la tête de l'armée.

Aujourd'hui, à l'occasion des manifestations contre l'entrée de son chef au Sénat, l'armée hausse de nouveau le ton, menace et montre qu'elle n'entend pas s'en laisser imposer même sur une affaire comme celle-ci. Alors que

Frei dénonce les manifestations d'hostilité à Pinochet sous prétexte de «ne pas rester prisonniers de l'histoire», 45 généraux de l'armée chilienne viennent de remettre à celui-ci la distinction suprême de chef «émérite» et de proclamer que «tout affront au général Pinochet sera considéré comme une offense à l'armée».

Voilà un symbole de la façon dont les militaires et autres tortionnaires de Pinochet restent, eux, sans vergogne, «prisonniers de l'histoire» qu'ils ont écrite dans le sang. Dans la «démocratie» chilienne de 1998, les militaires assassins de 1973 restent intouchables.

L.P.



Trois semaines avant le coup d'État de 1973, Pinochet aux côtés de Salvador Allende, qui garantissait alors la fidélité du chef de l'armée.

États-Unis

CONDITIONS DE DÉTENTION AGGRAVÉES POUR MUMIA ABU-JAMAL

Depuis 1982, le journaliste militant Mumia Abu-Jamal est en prison. Il reste sous la menace d'une condamnation à mort suite à un procès truqué.

Récemment, ses avocats avaient demandé de pouvoir bénéficier d'un contact direct (et confidentiel) avec lui, ce qui se pratique dans les États dits démocratiques, mais pas aux États-Unis. Ils ont obtenu gain de cause.

Mais l'administration pénitentiaire de la prison de Green (Pennsylvanie), où il est détenu, n'a pas tardé à se manifester.

Elle a décidé de changer les règles dans cette prison

pour ceux qui sont dans le sinistre «couloir des condamnés à mort». Le temps de visite hebdomadaire a été divisé par deux. Il ne reste qu'une heure. La tenue de bagnard doit désormais être portée en permanence. Il n'est plus permis d'obtenir de la nourriture supplémentaire. Les condamnés ne peuvent plus posséder livres, documents juridiques ou écrits personnels. Ils n'ont plus droit qu'à un petit carton d'effets personnels de 30 cm de côté. Mumia a vu ainsi disparaître de sa cellule 17 cartons de documents et de livres. Plus de télévision ni de radio également.

111 détenus viennent de

commencer une grève de la faim en signe de protestation pour obtenir l'annulation de cette décision.

Le comité de défense de Mumia Abu-Jamal entend reprendre la protestation le 27 mars prochain dans le plus grand nombre de pays possible pour la défense des prisonniers politiques. Les objectifs de cette journée d'action : faire connaître largement l'existence de prisonniers politiques aux États-Unis, élargir le soutien concernant, forcer le gouvernement américain à reconnaître leur existence et obtenir l'amnistie et la liberté pour tous.

J.F.

Vous avez dit «Mondial» ?

L'organisation de la coupe du monde de football soulève des problèmes inattendus aux autorités françaises. En effet, sur les trente-deux pays qualifiés, douze voient leurs ressortissants soumis à l'octroi d'un visa pour pouvoir poser le pied en France.

Passé encore pour les joueurs, mais du côté des ambassades comme dans les services du ministère de l'Intérieur, on redoute les dizaines de milliers de demandes que vont déposer les supporters des équipes du Maroc, de Tunisie, du Cameroun, de Roumanie, d'Iran ou de Yougoslavie. Et certains de brandir des «risques migratoires», voire des «menaces terroristes» que pourrait engendrer cette entrée massive d'étrangers.

L'affaire se complique encore du fait que pour limiter l'impression de faux billets, les organisateurs de la coupe du monde ont décidé de ne délivrer les billets officiels que quatre semaines avant l'ouverture de la compétition. Ces billets étant nécessaires pour appuyer les demandes de visa, les autorités s'inquiètent du peu de temps dont les consuls disposeront pour étudier les dossiers, et des risques supplémentaires que cela entraînera.

Ah que les choses seraient simples s'il n'y avait eu que quelques équipes européennes qualifiées ! Au moins, cela limiterait le nombre de Camerounais, de Yougoslaves, de Jamaïcains, de Nigériens et de Marocains présents dans les stades à ceux qui évoluent sous le maillot des équipes de France, d'Angleterre ou d'Allemagne !

R.M.

Algérie

GRÈVES CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Le 9 mars, la vie politique algérienne a été marquée par autre chose, pour une fois, que l'un de ces carnages sans nom qui ont ensanglanté le pays au cours de ces derniers mois : un mot d'ordre de grève contre l'austérité brutale du pouvoir, lancé par l'UGTA, l'Union Générale des Travailleurs Algériens.

Ce mouvement concernait environ 100 000 salariés de la métallurgie, la sidérurgie, l'électronique et la mécanique, dont ceux des bastions de la classe ouvrière algérienne, comme l'usine de camions SNVI de Bouira, d'où partit la grande vague de grèves de 1988.

Depuis plus d'un an, sous prétexte du plan de réajustement structurel exigé par le FMI en échange de son aide

au service de la dette algérienne, le pouvoir a lancé un vaste programme de « rentabilisation » visant le secteur public, très majoritaire dans l'économie. Tout d'abord cela s'est traduit par des licenciements et des baisses de salaires. Dans certains cas, on a cessé de verser les salaires, parfois plus dans le but de pousser les ouvriers dehors que par manque réel de trésorerie. Puis, dans certaines entreprises, l'activité a été ralentie ou « suspendue », y compris dans des grandes zones industrielles comme Bouira qui, selon le quotidien algérien *El Watan*, a été « asphyxiée et réduite à sa plus minime dimension ». Dans les petites entreprises jusqu'alors contrôlées par les autorités locales, on a formalisé cette situation en les déclarant « dissoutes », laissant ainsi les salariés dans une situation incertaine, pas vraiment licenciés mais avec la certitude de ne pas toucher de salaire dans un avenir prévisible.

Il y a quatre mois, le gouvernement a finalement lancé un programme de privatisation des entreprises publiques locales, qui menace de précipiter ces non-chômeurs privés de salaire dans un chômage permanent. Selon le leader de



Travailleur de la sidérurgie, en Algérie.

Gamma

l'UGTA, cité par *El Watan*, au 31 janvier on comptait ainsi 355 entreprises dans ce cas, avec plus de 80 000 salariés. Dans le cas des 135 entreprises du bâtiment concernées, cela fait maintenant cinq mois que les ouvriers n'ont touché aucun salaire. Et les quelques exemples d'entreprises reprises par leurs ouvriers formés en coopératives, dont le régime fait grand cas, ne peuvent guère faire illusion. En revanche, il y a quelques mois, certains évaluaient déjà le coût du programme de privatisation pour la classe ouvrière à 250 000 licenciements.

A en croire le correspondant algérien de *L'Humanité*, c'est sous la pression des travailleurs que l'UGTA, centrale syndicale dont l'appareil est traditionnellement très lié aux factions proches du pouvoir, a fini par appeler à des mouvements de protestation depuis la fin février. Il y a eu d'abord une grève de 24 heures des

postiers le 25 février, puis une grève de deux jours dans le secteur agro-alimentaire le 1^{er} mars. Et *L'Humanité* cite le secrétaire général de l'UGTA, Sidi Saïd, expliquant qu'« il y aura des sit-in et des grèves toutes les semaines. Après les grosses cylindrées, notamment la SNVI, ce seront les autres secteurs qui seront touchés, probablement Air Algérie ».

Il est vrai que, dans le même souffle, le leader de l'UGTA laisse entendre que la direction de son syndicat se contenterait de quelques gestes.

Mais l'appareil de l'UGTA a beau s'être toujours montré prêt à une collaboration étroite avec le pouvoir, il n'a pas toujours réussi dans le passé à empêcher la combativité ouvrière d'exploser, en particulier lors des grandes grèves de la fin des années 1980.

La classe ouvrière algérienne représente une énorme force sociale, bien plus nombreuse et indispensable au

fonctionnement de la société que ne le sont les militaires ou les commandos islamistes. Face à ceux-ci elle représente au fond le seul espoir véritable ; en montrant sa force et son dynamisme, elle pourrait attirer vers elle tous les exploités qui cherchent en vain à se défendre contre la misère sociale et le terrorisme des bandes armées, celles de l'État comme celles des intégristes.

Sans doute, il faudra bien plus qu'une vague revendicative pour qu'émerge la politique nécessaire, ainsi que les femmes et les hommes prêts à la défendre, c'est-à-dire un parti ouvrier capable de prendre la direction des luttes des masses opprimées. Mais la vitalité de l'explosion sociale des années 1980 a montré à quel point les choses peuvent parfois changer vite dans de telles circonstances.

François ROULEAU

Grande-Bretagne

UN MINI SALAIRE MINIMUM

Au petit matin du 10 mars, la Chambre des Communes a adopté pour la première fois dans l'histoire britannique une loi imposant un salaire minimum pour l'ensemble de la Grande-Bretagne. Il ne restera plus que la formalité d'un dernier passage à la chambre des Lords pour que la loi soit finalement adoptée.

Mais on n'est pas pour autant à la veille de l'entrée en vigueur de ce salaire minimum. Selon les promesses de Blair, il devrait être appliqué progressivement (mais sui-

vant quelle progression ?) à partir de la fin 1999. Mais la loi ne précise rien sur ce point. Pas plus d'ailleurs qu'elle ne précise le montant du futur salaire minimum, dont la détermination est laissée à la discrétion du gouvernement.

En revanche, ce que cette loi dit de la façon la plus nette, c'est qu'il y aura des exceptions. Pour couper court à tout recours aux tribunaux sur la base des lois contre la discrimination, Blair a même fait inscrire explicitement dans la

loi une clause permettant au gouvernement d'en limiter l'application aux seuls salariés de 26 ans et plus. Par ailleurs, une autre clause permettra d'invoquer la situation précaire de secteurs spécifiques de l'économie pour y retarder l'entrée en vigueur du salaire minimum, voire peut-être d'en suspendre l'application ultérieurement.

C'est dire que ce salaire minimum ne va pas changer grand-chose aux conditions de vie des travailleurs à bas salaires. Ne serait-ce que

parce que la majorité de ceux-ci sont des jeunes, qui ne seront justement pas couverts, des travailleurs précaires ou à la tâche, qui y échapperont également, ou encore des temps partiels à qui cette loi ne donnera pas un salaire à temps plein !

Quant aux salariés permanents et à plein temps qui en bénéficieront, ils n'ont même pas de quoi pavoiser. L'inflation est loin d'être négligeable en Grande-Bretagne (de l'ordre de 3,5 % par an) et déjà les chiffres

dont on parle officiellement (30 à 35 F de l'heure) sont en dessous des salaires d'embauche de la plupart des grandes entreprises. A l'inverse des illusions qu'a pu susciter cette promesse électorale des travaillistes, il pourrait même s'avérer que l'introduction de ce salaire minimum devienne pour une partie du patronat un prétexte pour baisser les salaires d'embauche. Et certains patrons ne s'en cachent d'ailleurs pas.

F.R.

Fusion Stena Line-P&O EF

LES FRUITS JUTEUX DU TRAFIC TRANSMANCHE



Les deux principales compagnies maritimes desservant le port de Calais, P&O EF et Stena Line, ont décidé de fusionner. La fusion serait effective le 10 mars, permettant à la nouvelle compagnie de contrôler plus de 80% du trafic... et une belle manne de profits, aux dépens de ses employés et des voyageurs.

Depuis des années, le trafic transmanche (maritime et Tunnel sous la Manche) ne cesse d'augmenter. Sans parler du fret, le nombre de voyageurs total entre le continent et la Grande-Bretagne est passé de 24 millions en 1990 à 30 millions en 1995, dont 10 millions pour Calais en 1990, et 18 millions en 1995. L'augmentation du trafic par Calais est due à l'ouverture du Tunnel sous la Manche, bien sûr, mais aussi à la fermeture progressive des lignes de ferries au départ de Boulogne, Dunkerque, Zeebrugge et en partie Ostende.

Ces dernières années, les compagnies de transport maritime ont cherché au maximum à rentabiliser leurs investissements en fermant des lignes pas assez rentables à leur goût, sans demander bien sûr l'avis ni des usagers, ni des villes qui avaient fait des investissements portuaires colossaux. Elles ont préféré concentrer le trafic sur Calais, pour profiter des nouvelles infrastructures comme la nouvelle auto-

route A16 et la ligne de TGV. En même temps, les armateurs ont licencié des centaines de salariés.

Cette politique a rapporté des profits juteux aux armateurs. Ainsi, P&O European Ferries est une des trois compagnies qui se partagent le trafic transmanche par ferries au départ de Calais, les deux autres étant Stena Line et SeaFrance, cette dernière filiale de la SNCF. En 1995, P&O European Ferries réalisait 500 millions de francs de bénéfices après impôts - ce qui représente plus de 130000F par salarié et par an - et 180 millions de francs en 1996; les actionnaires de P&O EF ont ainsi empoché 960 millions de francs en 1995 et 700 millions en 1996 en puisant dans les réserves financières. Au passage, les administrateurs de la compagnie se sont octroyé une augmentation de 47% en 1996, ce qui porte le salaire mensuel du PDG à 642000F! Dans le même temps, alors que la productivité avait augmenté de 60% entre 1992 et 1994, les salariés de P&O EF de Calais ont eu droit à 2% d'augmentation en 1997, ce qui pour la plu-

part correspond en fait à une baisse des revenus...

Quant à Stena Line, elle a réalisé en 1997 340 millions de francs de bénéfices, alors que SeaFrance après des années de pertes était à nouveau bénéficiaire.

Car toutes ces dernières années, les compagnies de transport maritime ont imposé des restructurations sur le dos des travailleurs en s'appuyant sur la menace de la concurrence du Tunnel qui devait prendre des parts de marché au transport maritime. En fait, c'est l'ensemble du trafic qui a augmenté et les profits dégagés par les compagnies sont énormes.

C'est dans ce contexte que se place la fusion des compagnies, qui devrait permettre d'après la direction de P&O EF de réaliser 750 millions de francs annuels de profits supplémentaires. Ce sont les salariés qui vont payer au prix fort cette fusion. D'après les directions de P&O EF et de Stena Line, un tiers des salariés ne seraient pas repris dans la nouvelle compagnie qui sortira de la fusion. En France, cela représenterait une centaine de personnes. Et du côté anglais, où travaille la plus grande partie du personnel, en particulier navigant, la fusion devrait se traduire par un millier de licenciements.

Ceux qui resteront verront la charge de travail augmenter encore, tout cela pour permettre aux compagnies

maritimes d'augmenter leurs profits. En plus, le but avoué de l'opération est de profiter de la situation de quasi-monopole de la compagnie fusionnée pour imposer des tarifs plus élevés aux voyageurs et au fret, et pour permettre un taux de remplissage plus important des navires en réduisant leur nombre de neuf à l'heure actuelle à six.

Tout cela sera donc aussi au détriment des voyageurs, à tel point que le gouvernement britannique, qui soutient pourtant la fusion, a demandé aux deux compagnies de s'engager à maintenir le niveau de rotation des navires. Les entreprises privées qui accaparent la gestion d'un service d'utilité publique comme le transport transmanche privilégient comme toujours la course aux profits plutôt que l'amélioration des conditions de travail et de transport. On peut rappeler que cela a même eu parfois des conséquences dramatiques, comme le naufrage du « Herald of Free Enterprise » (le « Messenger de la Libre Entreprise », tout un symbole!) en mars 1987 à la sortie du port de Zeebrugge, ferry qui appartenait à la compagnie Townsend Thoresen contrôlée par P&O depuis 1986 et qui a fait 191 morts.

Pour augmenter leurs profits, les compagnies sont prêtes à licencier du personnel et à aggraver les conditions de travail, et en plus à mettre en danger la sécurité des usagers.

Échos des entreprises

ELLE EN REMET UNE COUCHE

À Archives, lors des réunions du personnel organisées par la direction, la responsable de l'exploitation internationale a annoncé qu'elle veut supprimer 350 emplois d'opérateurs sur les 700 actuels dans les deux ans à venir.

D'après elle, il y a 45 agents de trop à Archives qui doivent partir du centre d'ici à la fin de l'année et elle a rajouté : « Le jour où je prendrai la décision de fermer le centre, je viendrai vous l'annoncer ».

La seule qui soit vraiment de trop, c'est bien elle!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - France
Télécom Paris-Archives

Ça suffit!

Les incidents et accidents s'aggravent au TDI depuis le début de l'année. On est passé de l'incendie à l'intérieur d'un bac à carrément l'explosion suivie d'un incendie ce dimanche à deux heures du matin. Il a fallu près de trois heures aux pompiers pour le maîtriser. Que se serait-il passé si cette explosion avait eu lieu en semaine avec du monde autour?

Tantôt c'est le matériel qui est trop vétuste et tantôt c'est le procédé qui n'est pas maîtrisé. Et notre peau là-dedans?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - Rhône-Poulenc, Pont-de-Claix

AU COMPTE-GOUTTES!

Votre enfant est malade. Vous pensez avoir droit aux congés enfant-malade? Vous vous imaginez même que l'hôpital, ses cadres, respectent votre souci. Pas du tout. La réalité est plus dure. Avec des réflexions du genre : « Les congés enfant-malade ne sont pas des acquis », « Vous n'avez pas épousé le bon mari », « Il ne faut pas faire d'enfants si vous ne savez pas assumer »... On nous téléphone même à la maison pour nous faire revenir travailler, sinon gare.

Évidemment tout cela arrive parce que l'équipe de secours est à dose homéopathique. Ce qu'il nous faut c'est une injection massive de personnel. Y'en a marre!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - CHU Brabois

Renault-Douai (Nord)

800 TRAVAILLEURS... À 3300 F PAR MOIS!

A l'usine Renault de Douai, où sont produites les Mégane et les Scénic, jusqu'au début de l'année, la production était organisée en 2x8 et plus de 1500 voitures sortaient chaque jour des chaînes de montage. Nous sommes 6000 embauchés et la direction a recours à 800 intérimaires qu'elle fait travailler bien souvent aux postes les plus pénibles, avant de les jeter à la rue après 18 mois de travail.

Face à la demande importante pour les Scénic, on aurait pu croire que Renault, dont l'action a atteint des records ces derniers temps à la Bourse, allait embaucher non seulement les 800 intérimaires mais aussi des centaines d'autres ouvriers pour renforcer les équipes.

Mais le choix a été tout autre. 800 personnes, dont une majorité de jeunes, ont été recrutées en contrats à durée déterminée (CDD) et à temps partiel jusqu'en juillet 1998. Quant aux salaires, c'est plus que de l'escroquerie!

Tout d'abord, avant de mettre en place cette équipe «du soir», il a fallu former les futurs travailleurs. Par décision de la direction, les 800 CDD sont tous venus gratuitement une semaine à l'usine pour cette formation. De toute façon, c'était un passage obligatoire pour les futurs CDD car leur contrat n'a été signé qu'à la fin de cette semaine gratuite!

Ainsi, Renault a touché des subventions des ASSE-DIC, du Conseil régional, et s'est débrouillé pour faire rémunérer ses propres salariés Renault, rebaptisés «formateurs relais» par les fonds publics.

Quant au CDD qui a été proposé, c'est un contrat à temps partiel d'une durée de 20 heures par semaine. Mais depuis début février, ces 800 travailleurs effectuent 25 heures par semaine. Encore une bonne opération pour la direction! Cela lui permet de produire 260 véhicules sur 5 heures en ne payant que 4 heures, l'heure «complémentaire» effectuée chaque

jour étant placée dans une «bourse» dont seule la direction tient les cordons!

Depuis deux mois, la direction, relayée par l'encadrement, multiplie les pressions et les provocations. La pause est flexible et peut être fixée pendant les pannes éventuelles. Quasiment tous les jours, les ouvriers de l'équipe du soir sont fouillés à la sortie. Certains chefs augmentent les cadences à leur guise et on a même signalé des cadres venus surveiller les vestiaires afin de vérifier que l'habillage et le déshabillage se font dans l'ordre et la discipline.

Dans ce contexte, l'émotion et la colère ont été grandes quand la fiche de paye a été distribuée le 27 février. 3 330 francs tout rond, 150 francs au-dessus du seuil de pauvreté, un taux horaire de 35 francs. Le compte n'y était pas, d'autant que la direction avait promis 3 700 F nets garantis tous les mois. Beaucoup ont demandé des explications. Des chefs d'atelier se faisaient interpellés sur les chaînes de montage. Dans les vestiaires après le travail, les propos étaient durs contre le gouvernement, contre Jospin et les patrons. «J'avais le RMI, là je travaille et c'est pire». «Jospin dit que c'est pas possible, mais c'est toujours possible pour les riches». «On est revenus à Germinal, va falloir que ça pète». «Comment je vais faire pour nourrir mes deux garçons dans 15 jours?»

Le lundi 2 mars, une réunion d'un quart d'heure a été organisée par les chefs pour «expliquer» la fiche de paye. Le patron a préféré perdre 20 voitures plutôt que de se retrouver avec une grève sur les bras. Pour l'instant, la colère ne s'exprime plus, mais elle existe toujours. Le directeur disait vouloir «intégrer des centaines de jeunes au monde du travail». Avec de telles méthodes, les dirigeants de Renault sont en train de leur apprendre rapidement la colère et la lutte des classes...

Correspondant LO

Rhône-Poulenc Vitry (Val-de-Marne)

Au centre de production LES DÉBRAYAGES CONTINUENT

À Rhône-Poulenc Vitry, les débrayages quotidiens commencés le 17 février (voir LO n° 1549) continuent, mobilisant entre 100 et 150 travailleurs de production et des laboratoires.

Les assemblées de grévistes qui se tiennent tous les deux jours ont confirmé la fermeté des travailleurs en mouvement pour les salaires et l'embauche, et en particulier l'assemblée du lundi 9 mars.

Le lendemain mardi, les grévistes ont distribué un tract expliquant leur mouvement aux automobilistes qui passent devant l'usine pour aller au travail : l'accueil a été très chaleureux. Les grévistes ont été satisfaits de constater que les conducteurs étaient plus particulièrement touchés par la revendication qui leur tient le plus à cœur, l'embauche, et reprenaient leur argument : «Si les grosses sociétés comme Rhône-Poulenc n'embauchent pas, alors qui va le faire?». L'accueil fait à cette diffusion



a contribué à renforcer le moral des grévistes.

La direction est, elle aussi, très mobilisée : elle réunit ses cadres tous les soirs pour leur expliquer sa politique et leur fournir les arguments qu'elle les envoie répercuter dans les ateliers et les bureaux. Elle n'a rien concédé, sauf de ridicules augmentations de salaires prises sur les augmentations individuelles de façon à ne pas augmenter la masse salariale. Et les représentants d'un des

plus gros trusts pharmaceutiques, si fier des dividendes qu'il verse à ses actionnaires, refusent les embauches que réclament les grévistes et qui sont parfaitement justifiées.

Il n'est donc pas étonnant que les travailleurs soient décidés à aller aussi loin que possible pour faire céder la direction locale et, au-delà, la direction générale de Rhône-Poulenc qui donne les ordres.

Correspondant LO

MCTS-Mantes-la-Jolie (Yvelines)

EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

À MCTS, filiale de Framatome à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, c'est la grève sur les salaires. L'usine fabrique des supports de puces pour cartes téléphoniques ou bancaires, entre autres, avec 270 salariés dont 70 intérimaires.

La production est en grève à 80 % depuis vendredi 27 février. Au mois de janvier, les augmentations individuelles accordées par la direction à la tête du client s'échelonnant entre 0 et 450 F ont été ressenties comme injustes. De plus les conditions de travail de plus en plus stressantes dues à la façon dont les chefs nous traitent ont contribué à pousser à la grève.

Nous revendiquons une augmentation générale, en particulier l'uniformisation de la prime d'équipe à 1 500 F et une prime de vacances de 2 500 F.

La direction refuse jusqu'à maintenant de céder sur les salaires. Elle veut s'en tenir à l'individualisation de l'augmentation par la création d'une nouvelle prime, la prime sur la qualité. Nous avons refusé. Son chiffre d'affaires est en hausse constante depuis 1993; il était de 46 millions de francs en 1997, soit une hausse de 16 % en moyenne.

Depuis que la grève a commencé, nous nous sommes adressés aux travailleurs des autres entreprises de la ville.

Nous sommes allés distribuer des tracts, à une dizaine le plus souvent, à l'usine d'instruments de musique Selmer, à Dunlopillo, à la centrale EDF de Porcheville. C'est à une quarantaine que nous avons organisé deux fois une collecte au péage de l'autoroute. Chaque fois nous y avons rencontré la générosité de nombreux automobilistes.

Lundi 9 mars et le lendemain, de nouveaux grévistes nous rejoignaient, et nous sommes bien décidés à arracher satisfaction à la direction. Avec les millions de bénéficiaires que la direction fait sur notre dos, ce serait plus que normal!



Manifestation à Alger contre les islamistes et contre le Code de la famille en discussion à l'Assemblée nationale.

La journée
de la femme

RITUEL OU JOURNÉE DE LUTTE?

La Journée internationale de la femme, dimanche 8 mars, a permis à des politiciens de tous bords de faire des gestes symboliques, assortis de petits couplets en faveur de l'égalité des sexes.

Ainsi Balladur a-t-il invité un groupe de femmes à faire un petit tour en péniche (pour les mener en bateau?). Jospin, avant d'inviter deux cents femmes à Matignon ou de faire un tour au Café de la Danse, a exhorté les membres du gouvernement à « *recourir aux appellations féminines pour les noms de métiers, de fonctions, [...] dès lors qu'il s'agit de termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant* ». Geneviève Fraisse, la nouvelle déléguée interministérielle aux Droits de la femme, demande, elle, que la parité soit inscrite dans la Constitution. Quant à François Hollande, premier secrétaire du PS, il invite son parti à prendre « *un certain nombre d'initiatives* » en faveur du renforcement de l'égalité des salaires ou d'un meilleur remboursement de la contraception. Quelle mâle hardiesse!

A l'origine journée de lutte pour revendiquer l'égalité entre hommes et femmes, décidée, en 1910, à l'initiative de la militante de la II^e Internationale Clara Zetkin, du temps où cette Internationale socialiste défendait des perspectives révolutionnaires, cette journée a été désormais trans-

formée en rituel, au même titre que la Fête des mères ou la « Fête du 1^{er} mai ». Ce jour-là on se contente de déplorer l'inégalité, de proférer quelques bonnes paroles et de faire quelques vagues promesses qui se reproduisent d'une année à l'autre, sans changer quoi que ce soit à la situation. L'an prochain on « redécouvrira » qu'à travail égal, les femmes sont moins payées que les hommes, qu'elles ont moins de postes de responsabilités, et pas seulement en politique, que le droit de choisir librement d'avoir ou non un enfant leur est de plus en plus contesté, etc.

Tandis qu'en France, le 8 mars est devenu une journée alibi qui permet aux politiciens de se donner bonne conscience, ailleurs cette journée a au moins le mérite de fournir l'occasion que l'on parle un peu plus du sort fait, dans le monde, à des femmes qui subissent la barbarie de régimes réactionnaires. En Afghanistan, elles n'ont même pas le droit à la paro-

le, l'accès aux soins même leur est refusé puisqu'elles ne peuvent montrer leur corps, elles ne peuvent ni étudier, ni travailler. En Algérie, le Code de la famille promulgué par le gouvernement algérien en 1984, pour complaire à l'opinion religieuse réactionnaire en fait des mineures à vie.

Des femmes à la pointe du combat, en particulier en Algérie, risquent leur liberté et leur vie, afin que leur soit reconnu le droit d'être considérées comme des personnes à part entière. Leur combat n'est pas seulement celui des femmes pour l'égalité des droits, il s'intègre dans le combat plus général contre la barbarie d'une dictature en place, et contre la barbarie islamiste qui brigue de la remplacer. Ces femmes luttent chaque jour. Et c'est ce combat-là que nous saluons parmi d'autres. C'est à ce combat que nous devons apporter notre aide, car c'est aussi le nôtre.

Marianne LAMIRAL

SANTÉ : LE PROGRÈS À REÇULONS

La précarisation de toute une partie du monde du travail se traduit par une dégradation de la situation sanitaire non seulement des plus défavorisés, mais de toute la population. Le Haut Comité de la Santé publique, qui tire les conclusions d'un rapport de deux de ses membres, souligne que les états anxieux et les dépressions sont maintenant plus caractéristiques de la

vie précaire que la tuberculose ou les dermatoses. Cette « mauvaise image de soi », ces sentiments « d'inutilité, voire de honte » peuvent être associés au déclenchement de maladies organiques graves.

Cette précarité toucherait 20 à 25% de la population, entre 12 et 15 millions de personnes, dont 400 000 à 600 000 enfants de moins de 6 ans. Or après 6 ans,

le suivi médical gratuit et régulier cesse. Les experts proposent donc la mise en place d'un suivi médical jusqu'à 12 ans.

Le rapport note aussi que la situation sanitaire des étrangers est plus dégradée que celle des Français : le double de complications de grossesse, davantage de cas de tuberculose et de saturnisme. Les étrangers et immigrés représentent les deux tiers des

consultants des centres gratuits.

Le Haut Comité déplore que les progrès en matière de santé et d'espérance de vie n'aient pas été répartis équitablement, « *du fait d'importantes inégalités sociales* ». Eh oui, il y a progrès mais, pour les pauvres et les exclus, cela se traduit non pas par des progrès, mais par des reculs.

Vincent GELAS

30 ans après la loi
sur la contraception

LES DROITS DES FEMMES SONT MAL EN POINT

Jeudi 5 mars s'est tenue la soirée-débat organisée par la CADAC (la Coordination des Associations pour le droit à l'avortement et à la contraception, qui s'est fait connaître en combattant et en faisant reculer les commandos anti-IVG) sur le thème : « Les droits des femmes menacés, la loi Neuwirth, trente ans déjà, vérités et mensonges ». Le bilan qui y a été dressé sur la situation aujourd'hui n'est pas réjouissant.

Les moyens contraceptifs sont de plus en plus mal remboursés, ou même plus remboursés du tout : les pilules dites de « troisième génération », moins dosées et plus facilement tolérées, ne sont pas remboursées du tout et leur emploi coûte environ 600 F par an. Quant aux stérilets, ils sont toujours remboursés 70 F alors qu'ils sont vendus 250 F ou 300 F. L'un des plus récents vient d'être mis sur le marché au prix de 1 500 F!

Quant à la pilule du lendemain, qu'il s'agisse du fameux RU 486, dont la fabrication est remise en cause, ou d'autres méthodes, elles sont très peu connues des femmes des milieux populaires et des jeunes.

Un million de femmes sont ainsi concernées par le remboursement de moins en moins effectif des moyens de contraception, ce qui pose évidemment des problèmes aux plus démunies d'entre elles.

Plusieurs intervenants ont ensuite rappelé que les centres d'IVG sont toujours en nombre insuffisant, et que ceux qui existent ne peuvent pas répondre à la demande. D'après Gilbert Cesbron, médecin responsable d'une des associations pour le droit à l'avortement, un quart seulement des centres d'IVG ont les moyens de bien accueillir et de bien soigner les femmes qui viennent consulter!

Quant à la loi sur l'avortement,

elle continue à pénaliser les femmes devant avorter au-delà de six semaines de grossesse et les étrangères en situation irrégulière. Cela touche évidemment en priorité les femmes en situation précaire et les jeunes femmes de milieu modeste qui ne peuvent pas payer 6000 F pour aller en Grande-Bretagne ou en Espagne où la législation est plus libérale.

La représentante d'une mutuelle rapportait qu'un chômeur sur deux ne se soignait pas. Le taux de chômage chez les jeunes femmes étant particulièrement élevé, on imagine ce que cela donne dans cette catégorie de la population!

C'est en effet dans le cadre d'un recul général des possibilités de se soigner pour les plus pauvres, qu'il faut replacer aujourd'hui le droit des femmes à choisir d'avoir ou non un enfant. Un chiffre est parlant : sur les 9 millions de personnes qui en France n'ont pas de couverture sociale complémentaire, c'est à dire pas de mutuelle, près de la moitié (44 %) renonceraient à se soigner car 26 % des frais resteraient à leur charge, et elles ne peuvent pas les payer.

Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux Droits des femmes, donc représentante du gouvernement, est intervenue en disant « *Je vais vous décevoir* » parce qu'elle n'avait rien à annoncer de concret, à part une rencontre avec Ségolène Royal afin de faire discuter des droits des femmes et de sexualité à l'école. Ce qui a permis à Léon Schwartzberg de dire que, quant à lui, il n'allait décevoir personne en disant que les droits des femmes avaient toujours été conquis par la lutte, et que cela continuait – une opinion visiblement partagée par la majorité de l'assistance!

D. J.

SNCF

NOUVEAU GADGET

La SNCF se préoccupe des jeunes à la recherche d'un emploi. Pas au point de les embaucher directement, quand même ! Mais elle se félicite d'avoir fait appel à une société spécialisée, Portrex, et à l'espace multimédia itinérant Job Cyber Café, pour proposer dans les gares jusqu'au 9 mai prochain des consultations gratuites de conseil aux jeunes de 15 à 25 ans recherchant un premier emploi, un travail saisonnier ou un stage. Une cabine photo est même installée afin qu'ils puissent

joindre un portait à leur CV. Cette opération entre dans le cadre des actions menées en haut lieu sous prétexte de « redonner aux gares leur place de "véritables centres de vie" ». Rien que ça ! Mais si les gares sont mortes et souvent inhumaines, en particulier le soir, c'est entre autres raisons parce que la SNCF a supprimé partout des emplois. Et la meilleure façon de leur redonner vie serait non pas d'organiser ces séances de cyber bluff mais bien d'embaucher, rapidement et massivement !

nos
lecteurs
écrivent

PATRON PIRATE !

Je travaille dans une petite entreprise de région parisienne, boulangerie industrielle qui emploie moins de 10 personnes. Les salaires sont de 5000 F pour un travail six jours sur sept. Nous travaillons à la chaîne, de nuit, en général 8 heures, parfois 9 ou 10 heures d'affilée, sans paiement d'heures supplémentaires ni récupérations. Les salariés sont tous des immigrés (Algériens, Africains, Hindous), souvent en situation irrégulière. La plupart n'ont ni contrat de travail, ni feuilles de paye.

En ce qui concerne la sécurité, le patron n'a même pas voulu mettre une pharmacie au cas où un accident se produirait. Les machines sont dépourvues de sécurités. Les conditions de travail sont telles que la plupart des ouvriers ne restent pas longtemps. D'ailleurs on est viré à la moindre critique ou revendication.

L'autre jour un accident s'est produit. Un de mes collègues, un jeune travailleur hindou qui n'était là que depuis deux jours, a perdu trois doigts dans une machine. Le patron avait bien prévu

son coup car la ligne de téléphone dont nous disposons dans l'atelier ne communique qu'avec son domicile. L'un de nous l'a donc appelé pour lui demander de contacter les secours. Il a refusé.

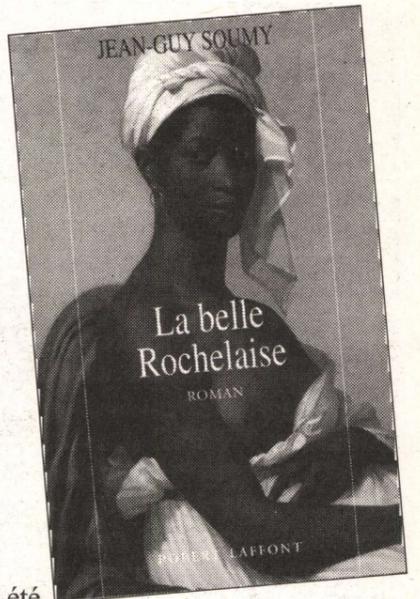
Il est venu lui-même et est arrivé 20 minutes plus tard. Pendant ce temps nous avons dégagé de la machine la main de notre collègue. Le patron l'a emmené lui-même dans un hôpital. Il semble qu'il se soit arrangé pour camoufler les faits, ce qui est facile car le jeune homme ne parle pas français.

Celui-ci est resté hospitalisé une semaine puis le patron a réglé son séjour à l'hôpital. Et maintenant le pauvre reste à la maison, mutilé à vie, sans aucune chance de retrouver du travail. On l'a poussé à porter plainte, mais le patron lui a promis de lui redonner du travail. Une promesse qu'il ne tiendra jamais.

Voilà un exemple qui illustre comment la plupart des patrons se comportent avec les travailleurs sans-papiers.

G. R. Paris

La belle Rochelaise de Jean-Guy Soumy



1831 sur le plateau de Millevaches : la vie est dure pour le paysan creusois, qui n'a le choix qu'entre vivoter pauvrement sur la glèbe et s'expatrier vers d'autres départements. Les uns partent travailler à Paris, d'autres faire des chantiers comme scieurs de long dans les forêts de l'Aunis. Tels sont les héros de ce roman de Jean-Guy Soumy, qui partent avec d'autres ouvriers saisonniers passer l'hiver au fond d'une forêt, bûcheronnant le jour et dormant la nuit dans des cabanes pour un salaire qu'il faut négocier âprement.

L'irruption, dans la vie des héros, d'une jeune et belle

Africaine qui elle-même a été esclave dans une plantation des Antilles, fournit la trame romancée de ce récit. Rencontrer une Noire en 1831, quelque part entre Limousin et Saintonge, voilà qui n'était certes pas très fréquent et qui entraîne des réactions diverses. Mais les tribulations des héros sont l'occasion de planter le décor de toute une vie populaire, de montrer la différence entre ceux qui n'ont jamais quitté la terre et ceux qui, au hasard de leurs pérégrinations pour gagner leur vie, ont rencontré d'autres choses, vécu une émeute ici ou là, voire fait une révolution à Paris et en

sont revenus armés d'une autre conscience sociale ou politique...

Voilà un roman dont les héros sont de pauvres gens, des humbles, dans une région de France plutôt déshéritée de cette première moitié troublée du siècle dernier. Il plante assez bien une époque, telle qu'on peut l'imaginer vécue par ceux « d'en bas ».

André FRYs

La Belle Rochelaise
Roman de Jean-Guy Soumy
Editions Robert Laffont
400 pages - 129 F

18 mars

Sur les traces des Communards (communiqué)

L'association des amis de la Commune de Paris nous informe qu'elle organise le mercredi 18 mars, pour célébrer le 127^e anniversaire du début de la Commune de Paris, un « Parcours historique sur les traces des Communards dans le 5^e arrondissement de Paris » :

« Le défilé gagnera la place Soufflot où nous ferons entrer symboliquement au Panthéon des hommes et des femmes, Français et étrangers, qui se sont illustrés pendant la Commune pour les idéaux de justice, de fraternité et de solidarité internationale. Seront ainsi honorés :

Louise Michel, Nathalie Le Mel, Elisabeth Dmitrieff, Eugène Varlin, Charles Delescluze, Léo Frankel, Jaroslaw Dombrowski, Auguste Blanqui, Jean-Baptiste Clément.

Rendez-vous le 18 mars 1998 à 17h45, Place Maubert, métro Maubert-Mutualité. »



Groupe de fédérés au pied de la Colonne Vendôme.



Des Albanais du Kosovo portent les cercueils de victimes des affrontements, tuées par la police Serbe, à Srbica.

Kosovo

FACE À LA CRISE, L'IMPUISSANCE DES PUISSANCES IMPÉRIALISTES

Face à la répression militaro-policière exercée par le pouvoir serbe au Kosovo les représentants des grandes puissances font la démonstration de leur impuissance à enrayer le début d'engrenage guerrier auquel on assiste. Mais il ne s'agit évidemment pas d'une impuissance par manque de moyens.

Les quelques sanctions économiques et commerciales adoptées à l'encontre du régime de Belgrade par les représentants de ces puissances (USA, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Russie) réunis à Londres le 9 mars, sont à peu près le minimum qu'elles pouvaient décider. Et encore ne sont-elles que difficilement parvenues à se mettre d'accord sur ces mesures. La Russie ne s'est d'ailleurs pas associée finalement au moratoire décidé sur les aides financières à Belgrade, et même le gel des avoirs serbes à l'étranger est repoussé.

LES RIVALITÉS DES GRANDES PUISSANCES

Face à cette nouvelle crise sur le territoire de ce qui fut la Yougoslavie, comme face aux précédentes, chaque puissance essaie avant tout de faire prévaloir ce qu'elle juge de son intérêt particulier ; les rivalités ne se cachent pas. La Russie se présente comme le traditionnel allié de la Serbie, les dirigeants français plaident pour « une approche positive » vis-à-vis de Milosevic...

Pourtant, cette crise représente sans nul doute un réel problème pour les dirigeants des puissances impérialistes. Non pas en raison des souffrances endurées par la population victime de la violente répression serbe, dont ils se soucient en fait aussi peu que les dirigeants nationalistes serbes ; mais en raison des risques d'extension qu'elle comporte, en Macédoine notamment où vit également une importante minorité d'origine albanaise. Et, plus grave encore, il y a des risques d'implication d'États voisins : l'Albanie, la Grèce, la Turquie (pays tous deux membres de l'OTAN mais

qui s'opposent dans les Balkans). Les dirigeants américains entretiennent d'ailleurs, par précaution, une force militaire en Macédoine, depuis plusieurs années.

Pour autant, tout conscients qu'ils soient des dangers d'une nouvelle déstabilisation dramatique dans les Balkans et de ses conséquences difficiles à évaluer, les dirigeants impérialistes sont confrontés à un problème politique. Milosevic et sa bande se montrent certes irresponsables, leurs opérations de police provocantes au Kosovo sont une fois de plus à la fois un défi et une fuite en avant sur le terrain du nationalisme pour s'accrocher au pouvoir. Il n'y a là rien de vraiment surprenant, en fait : après la fin de la guerre en Bosnie et les accords de Dayton auxquels Milosevic, reconnu comme interlocuteur, avait été associé, il était dans la logique de ce pouvoir qu'il se serve tôt ou tard du Kosovo, dont il avait déjà supprimé le statut d'autonomie en 1989. Il pouvait se sentir assuré de l'impunité du côté des grandes puissances puisque les accords de

Dayton éludaient la question du Kosovo, laissé finalement au seul contrôle de Milosevic en tant que « problème intérieur serbe »...

UN MILOSEVIC ENCOMBRANT... MAIS FACTEUR D'ORDRE

Cependant, aussi désagréable et incontrôlable que ce Milosevic soit peut-être aux yeux d'un certain nombre de diplomates, il a au moins, pour eux, le mérite d'être là, de tenir fermement le pouvoir, d'assurer « l'ordre ». Par qui le remplacer, le cas échéant ?

La coalition dite démocratique « Zajedno », qui s'était manifestée comme opposante au cours de la contestation de l'hiver 1996-1997, s'est, depuis, désintégrée. Ce n'est d'ailleurs pas sur la question de l'attitude à avoir vis-à-vis des libertés démocratiques et nationales des Albanais du Kosovo, car sur ce point, à part peut-être la petite formation de l'Alliance civique, c'est l'unanimité sur le terrain du nationalisme serbe. Ce sont les rivalités et les luttes d'influence entre les différents

leaders en compétition qui l'ont fait éclater. Si bien qu'en fait le seul dirigeant qui a émergé en Serbie face à Milosevic, à travers les élections de la fin 1997, est l'ultra-nationaliste d'extrême droite Vojislav Seselj, ex-chef de bande lui-même jusqu'au-boutiste anti-Albanais.

Dans ces conditions, les dirigeants impérialistes s'accrochent finalement de Milosevic ; d'autant plus aisément même qu'ils condamnent eux-mêmes l'apparition d'une résistance armée albanaise au Kosovo. Et leur politique ne peut que se limiter à quelques gesticulations, quelques missions à Belgrade suivies de vœux pieux.

Pendant ce temps-là, la population du Kosovo vit un nouveau calvaire : quelque 80 morts depuis le 26 février, des villages détruits, de nouveaux convois misérables de réfugiés sur les routes... Ce n'est pas, ou pas encore, la guerre ; c'est le seul « ordre » que l'impérialisme soit capable de patronner dans les Balkans, comme dans tant d'autres régions du monde.

Christiane LE GUERN